

Semaine
canadienne de la
sécurité en milieu
agricole – du 14 au
20 mars 2007

BULLETIN N° 6

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
1101-75, rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7
Téléphone: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 farmsafety@cfafca.ca

Protégez votre sécurité!

Au niveau de la sécurité, se faire happer par une machine ou être embroché ou frappé par un appareil constitue la troisième cause la plus fréquente de perte de vie dans les fermes et les élevages; au Canada, elles sont à l'origine de 14 pour cent de toutes les pertes de vies en milieu agricole. Ces types de blessures comptent également pour presque un quart (23 pour cent) des hospitalisations reliées à des incidents à la ferme; elles provoquent souvent des blessures graves et des démembrements.

« Protégez vos membres » est le thème de la campagne canadienne de la sécurité en milieu agricole de cette année, qui porte principalement sur les points de pincement, les écrasements, les emmêlements et l'importance des dispositifs protecteurs. Cette campagne d'une durée d'un an sera lancée en même temps que la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), du 14 au 20 mars 2007, qui encouragera les agriculteurs de partout au Canada à inspecter et réparer tous les boucliers et les gardes de leurs machines. La campagne SCSMA est présentée par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), en partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

« Les agriculteurs et les travailleurs agricoles assument double un rôle au niveau de la gestion des risques », explique Bob Friesen, président de la FCA. « Ils peuvent être une source de risques en travaillant de façon négligente, et ils constituent également l'élément le plus important de la stratégie de prévention des risques. C'est pourquoi il est très important pour les propriétaires exploitants de diriger en donnant le bon exemple et de toujours insister pour que le travail soit effectué de façon sécuritaire. »

La dynamique de la gestion des risques est en train de changer sur les fermes canadiennes. Autrefois, l'agriculteur et sa famille effectuaient la plus grande partie des travaux. Ces dernières années, les fermes sont devenues plus vastes et des employés agricoles moins expérimentés ont été embauchés, créant ainsi un plus grand besoin pour des stratégies plus formelles et plus structurées au niveau de la formation et des attentes. Par exemple, un jeune travailleur élevé sur une ferme en saura plus au sujet de la sécurité qu'un jeune provenant d'un autre milieu qui se cherche un emploi d'été sur une ferme. Ce dernier aura besoin d'une formation spécifique en matière de sécurité.

« L'agriculture d'aujourd'hui, au Canada, est une industrie de pointe, extrêmement complexe et technologique. Cela signifie que les agriculteurs doivent envisager l'orientation et la formation des employés de la même façon que dans les autres industries », précise M. Friesen. « Vous ne penseriez pas à placer un jeune sur une ligne d'assemblage d'automobiles sans d'abord le former au niveau de la sécurité. Pourquoi le feriez-vous dans une ferme ou dans un élevage? »

En fin de compte, ce sont les dirigeants et non pas les employés qui développent l'attitude d'un milieu de travail envers la sécurité. Il revient donc aux dirigeants de faire preuve de responsabilité, d'imputabilité, et d'endosser la responsabilité de la sécurité des travailleurs.

Un autre facteur important, au niveau de la sécurité du milieu de travail, est l'attitude des employés envers la sécurité. « Je ne pensais pas que ça pourrait m'arriver » est une tragique sous-évaluation de la responsabilité personnelle. Encore une fois, les dirigeants peuvent établir des normes élevées, à l'égard de leurs attentes en matière de sécurité, en les intégrant dans : les descriptions de tâches, le processus d'embauche, l'orientation et la formation de l'employé, les évaluations régulières de rendement, le salaire, et en prenant au besoin les mesures disciplinaires nécessaires.

Au travail, garder la sécurité toujours présente à l'esprit exige un effort constant. Une excellente pratique consiste à discuter des différents dangers présents à la ferme et de ce qui peut être entrepris pour les éviter, ou encore de ce qui peut être fait pour les éliminer – et de le faire.

Finalement, au cas où un incident devait se produire à la ferme, veillez à ce que tous les travailleurs et membres de votre famille sachent comment communiquer avec les services d'urgence, et comment leur donner des directions claires pour se rendre à la ferme; soient formés en premiers soins; et disposent d'une trousse de premiers soins, d'un extincteur d'incendie et d'équipement de protection personnelle. Lorsque survient un incident, chaque minute compte.

La FCA, de même que l'ACSA, FAC et AAC désirent rappeler aux agriculteurs canadiens « *Protégez vos membres!* », en étant responsables de votre sécurité et de celle de vos travailleurs.

- 30 -

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

Theresa Whalen–Ruitter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme de la FAC

Téléphone/télécopieur 613.731.7321 Courriel: farmsafety@cfafca.ca

Pour télécharger cet article, consultez les sites Web www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca